



Plus de 1 500 personnes potentiellement impactées par les restructurations de la base aérienne dans l'arrondissement de Châteaudun depuis 2007

Fin 2014, la base aérienne de Châteaudun emploie près de 500 personnes, soit 2,4 % des emplois de l'arrondissement. Elle est à ce titre l'un des plus gros établissements du territoire. Depuis 2007, ses effectifs ont diminué de plus de moitié, soit environ 600 personnes. En comptabilisant également les familles concernées et les emplois qui résultent de leur présence sur le territoire, environ 1 500 personnes sont touchées dans l'arrondissement. Sur la seule année 2014, qui sert aussi de référence pour mesurer l'impact géographique, 245 personnes y sont concernées. Cette dernière année, l'incidence se fait sentir surtout sur les communes de Châteaudun, Saint-Denis-les-Ponts, La Chapelle-du-Noyer et Cloyes-sur-le-Loir, chacune pour moins de 2 % de leur population. Les autres communes de l'arrondissement bénéficient assez peu de l'implantation de la base. Si l'impact scolaire est très limité en 2014, il pèse davantage sur l'ensemble de la période. Cette restructuration s'inscrit sur un territoire déjà fragile, marqué par une forte périurbanisation éloignée qui le conduit à devenir un espace principalement résidentiel. Indépendamment, l'arrondissement de Châteaudun connaît par ailleurs des difficultés économiques.

Stéphanie Hérant

La base aérienne 279, « Lieutenant Beau », est implantée à Châteaudun depuis le milieu des années 1930. Aujourd'hui, elle joue un rôle essentiel dans la logistique des avions de combat de l'Armée de l'air et héberge le Conservatoire d'aéronefs non opérationnels préservés et exposés (Cano-pée).

Dans le cadre du plan de restructuration engagé depuis 2008, le ministère de la

Défense a décidé la réduction, au cours de l'année 2014, d'environ 100 postes des effectifs des formations stationnées sur le site de la base. De plus, celle-ci est récemment devenue un « Élément air » rattaché à la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy. Sur un plus long terme, le ministère de la Défense poursuit le projet de déconstruction des aéronefs en fin de vie sur ce site.

La restructuration en 2014, 370 personnes concernées au total

Fin 2013, la base aérienne est le plus gros employeur de l'arrondissement avec un peu plus de 600 salariés, dont deux sur dix sont des civils. En 2014, elle perd 108 personnes, soit 1,4 % des emplois au lieu de travail de la commune de Châteaudun. Au total, 143 emplois et

1 Les effets de la restructuration 2014 sur la population et les emplois

	Effet direct	+	Effet induit	=	nombre
Emplois salariés (au lieu de travail)	Personnel touché par la restructuration 108 (75)	+	Salariés liés aux dépenses de consommation du personnel 35 (25)	=	Salariés liés aux effets directs et induits 143 (100)
Population (au lieu de résidence)	Population directement concernée 285 (185)	+	Population concernée par les dépenses induites 85 (60)	=	Population totale impactée par la restructuration 370 (245)

Note : les chiffres entre parenthèses indiquent les emplois et la population concernés par la restructuration de 2014 uniquement dans l'arrondissement de Châteaudun.
Sources : Insee ; Base aérienne 279



PREFET
D'EURO-ET-LOIR

370 personnes sont liés à la présence de ces salariés qui doivent quitter la base en 2014 (*figure 1*). Cet effet global résulte d'effets direct et induit (*définitions*).

La population directement concernée par la restructuration comprend les salariés du site touchés, leur conjoint et leurs enfants, soit 285 personnes.

La présence de ces salariés et de leur famille génère 35 emplois dans les établissements de biens et services de proximité. Ces emplois induits découlent des dépenses des personnels touchés par la restructuration et de leur famille, auprès d'entreprises proches de leur lieu de résidence. Près de six de ces emplois sur dix concernent le commerce de détail, la santé ou l'action sociale. Ces 35 salariés ont également une famille, ce qui porte à 85 le nombre de personnes qui seraient concernées de façon induite.

Un impact relatif dans l'arrondissement de Châteaudun

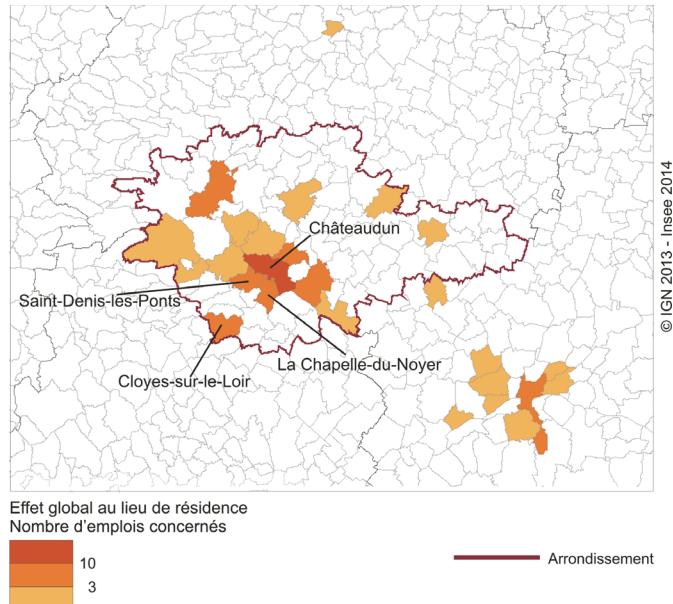
Une partie des militaires et civils ne résident pas dans l'arrondissement de Châteaudun. En réduisant la mesure d'influence à ce périmètre, ce sont 100 emplois et 245 personnes qui seraient concernés en 2014.

En outre, la baisse des effectifs du site casteldunois n'aura pas forcément d'impact sur les emplois induits situés dans l'arrondissement de Châteaudun. En effet, environ un tiers du personnel devant quitter la base est muté sur la base d'Orléans-Bricy, située à une quarantaine de kilomètres de Châteaudun. Ces personnes habitent majoritairement dans l'arrondissement de Châteaudun et pourraient ne pas déménager. Ainsi, leurs familles continueraient à vivre et consommer sur place.

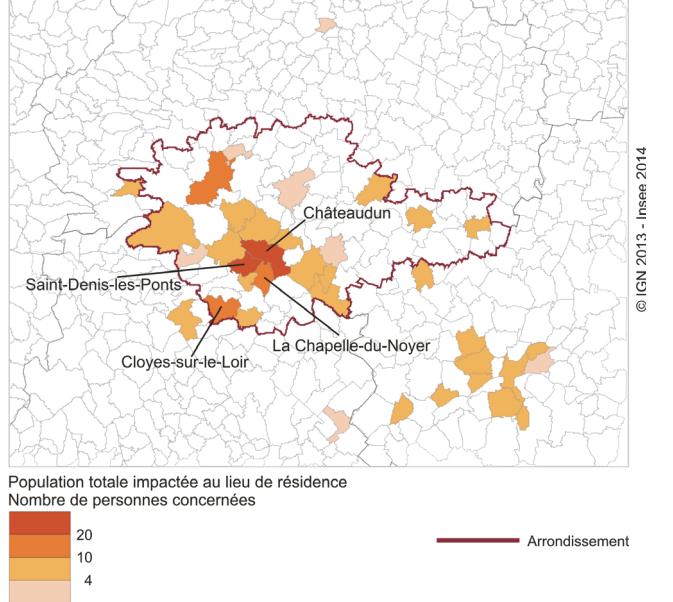
Un effet éclaté sur les communes de l'arrondissement

La base aérienne étant située à Châteaudun, l'effet de la restructuration de 2014 est essentiellement concentré sur cet arrondissement où 22 communes sont concernées. Sur ce territoire, la ville-centre est la plus affectée, avec près de 50 emplois liés aux effets direct et induit au lieu de résidence, soit une centaine de personnes en prenant en compte les membres de leur famille (*figures 2 et 3*). Viennent ensuite Saint-Denis-lès-Ponts, La Chapelle-du-Noyer et Cloyes-sur-le-Loir. Au total, 0,4 % de la population de l'arrondissement de Châteaudun est concernée par cette restructuration. Rapporté à la population totale de chaque commune, l'impact global est plus important dans des petites communes telles que La Chapelle-du-Noyer ou Lutz-en-Dunois. Toutefois, dans ces deux communes, moins de 2 % de la population serait touchée par la restructuration de la base en 2014.

2 Nombre d'emplois concernés par la restructuration de 2014



3 Population concernée par la restructuration de 2014



Sources : Insee ; Base aérienne 279

Un impact réparti en matière de démographie scolaire

Les 95 personnes impactées par la restructuration en 2014 et gérées par la base aérienne

4 Répartition par âge des enfants des personnels impactés

	Ensemble des communes	Arrondissement de Châteaudun	nombre
Moins de 2 ans	9	7	
De 2 ans à moins de 6 ans	24	18	
De 6 ans à moins de 11 ans	31	23	
De 11 ans à moins de 15 ans	20	14	
De 15 ans à moins de 18 ans	14	11	
18 ans ou plus	10	7	
Ensemble	108	80	

Champ : lieu de résidence

Source : Base aérienne 279

ont 108 enfants âgés de moins de 20 ans (*figure 4*). Ceux-ci résident dans une trentaine de communes. Ils sont 80 dans l'arrondissement de Châteaudun, répartis sur 18 communes. Parmi eux, 73 sont en âge d'être scolarisés (deux ans ou plus), de l'école maternelle à des établissements post-bacca. Du fait de leur répartition par âge et de leur lieu de résidence assez étaisés, le départ potentiel de ces jeunes ne remettrait probablement pas en cause l'existence d'une classe sur une seule année.

La baisse des effectifs de la base, une tendance longue

La réduction des effectifs de la base aérienne en 2014 se cumule avec les pertes d'emploi enregistrées les années précédentes.

Entre 2007 et 2013, la base aérienne avait perdu près de 500 militaires et civils dont

5 Les effets des restructurations 2007-2013 dans l'arrondissement de Châteaudun

	Effet direct	+	Effet induit	=	Effet global	nombre
Emplois salariés (au lieu de travail)	Personnel touché par la restructuration 365	+	Salariés liés aux dépenses de consommation du personnel 120	=	Salariés liés aux effets directs et induits	485
Population (au lieu de résidence)	Population directement concernée 970	+	Population concernée par les dépenses induites 320	=	Population totale impactée par la restructuration	1 290

Champ : personnes résidant dans l'arrondissement de Châteaudun

Sources : Insee ; Base aérienne 279

les trois quarts habitaient l'arrondissement de Châteaudun. Sur ce territoire, la baisse des effectifs et son impact en termes d'emplois induits représentaient près de 500 salariés (*figure 5*). En prenant en compte l'ensemble des familles liées aux emplois directs et induits, la population concernée par ces restructurations successives s'élevait à près de 1 300 personnes sur l'arrondissement de Châteaudun.

La diminution de 2014 porterait ainsi le nombre total de personnes touchées par les restructurations successives depuis 2007 à plus de 1 500 dans l'arrondissement. L'impact cumulé sur les communes peut alors s'avérer marqué à l'échelle de leur territoire. En outre, ces baisses successives interviennent sur un territoire qui présente déjà des fragilités en termes démographiques ou économiques.

Châteaudun, un arrondissement attractif

L'arrondissement de Châteaudun totalise environ 60 000 habitants répartis sur 80 communes. Sur la période 2006-2011, sa population a crû de près de 3 %. Cette hausse s'explique par un solde migratoire positif et un solde naturel légèrement favorable. Sur une plus longue période, depuis 1968, l'évolution naturelle se tasse progressivement jusqu'à être déficitaire sur la période 1990-2006 (*figure 6*).

Ce territoire a une population relativement âgée : 28,7 % des habitants ont 60 ans ou plus en 2011, alors que ce taux n'est que de 23 % dans l'ensemble du département. Le

vieillissement de la population est accentué par le profil des migrants. En effet, le bilan migratoire est négatif pour les étudiants, qui rejoignent des agglomérations mieux pourvues en établissements d'enseignement supérieur, ainsi que pour les jeunes adultes, mais reste positif pour les personnes de 55 ans ou plus.

La commune de Châteaudun concentre 23 % de la population de l'arrondissement mais, comme la grande majorité des villes-centres, elle perd 5,3 % de ses habitants entre 2006 et 2011.

Un territoire bénéficiant de la périurbanisation

À partir des années 90, l'arrondissement de Châteaudun gagne en attractivité. La proximité de plusieurs axes routiers et ferroviaires permettant de rejoindre les grandes agglomérations voisines facilite les déplacements domicile-travail. De nombreux ménages à la recherche d'espace tout en conservant un accès aisément à l'emploi s'installent. La pression foncière moins forte que dans les grandes agglomérations voisines favorise des prix immobiliers moins élevés et participe de cette attractivité. Ainsi, le solde migratoire est positif avec l'aire urbaine de Paris, mais aussi avec celles de Chartres et d'Orléans.

Le bilan migratoire est négatif pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures. Les employés sont les plus mobiles, en entrée comme en sortie de l'arrondissement, mais leur solde migratoire est

positif. Il en est de même des retraités, plus nombreux à venir s'installer sur le territoire qu'à le quitter.

Une zone résidentielle

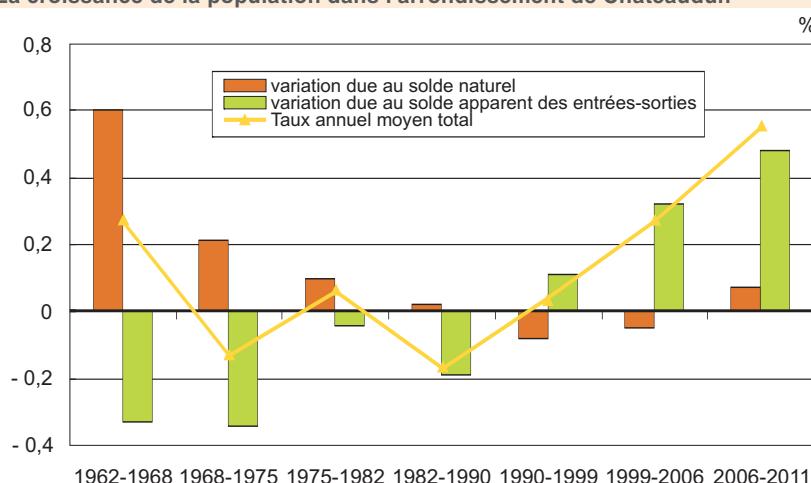
Un tiers des actifs occupés résidant dans l'arrondissement de Châteaudun n'y travaillent pas. Cette part est équivalente à celles constatées dans les arrondissements de Saint-Amand-Montrond et Loches mais inférieure à celle de l'arrondissement de Pithiviers (près de 40 %), tous comparables en nombre d'habitants. Les aires de Chartres, Orléans et Paris sont les principaux pôles d'attraction de ces actifs. En effet, parmi les 7 600 actifs occupés habitant l'arrondissement de Châteaudun mais n'y travaillant pas, 3 400 ont un emploi dans l'arrondissement de Chartres, 1 700 dans le Loiret et 1 100 en Île-de-France. Pour les nouveaux arrivants actifs occupés, la fonction résidentielle de l'arrondissement est encore plus marquée, puisque 57 % n'y travaillent pas. Ces nouveaux navetteurs rejoignent les mêmes pôles que l'ensemble des actifs.

Une forte désindustrialisation, une agriculture très présente

L'arrondissement de Châteaudun subit le contrecoup des fermetures ou restructurations d'entreprises qui ont entraîné une baisse de l'emploi et une hausse du chômage ces dernières années. En 2011, près de 20 000 personnes y travaillent, effectif réduit de 7 % depuis 2006 (*figure 7*). Suite à la crise économique de la fin des années 2000, le territoire a perdu plus d'un quart de ses emplois industriels. L'industrie ne représente plus que 17 % des effectifs de l'arrondissement, soit cinq points de moins que cinq ans plus tôt. Cette baisse des emplois n'est pas récente. À partir des années 80, l'arrondissement de Châteaudun a connu une désindustrialisation rapide, avec la fermeture d'entreprises emblématiques et de nombreuses diminutions d'effectifs chez de grands noms de l'industrie.

Sur la période 2006-2011, la construction, les activités d'hébergement et restauration ainsi que les services aux entreprises ont également perdu des emplois mais de manière moins marquée. Les services aux entreprises, déjà peu présents sur le territoire au regard de leur poids dans

6 La croissance de la population dans l'arrondissement de Châteaudun



Source : Insee, Recensements de la population

7 Répartition de l'emploi par secteur

	Arrondissement de Châteaudun			nombre, %
	Effectifs	%	Eure-et-Loir	
Ensemble	19 650	100,0	100,0	100,0
<i>dont</i>				
Agriculture, sylviculture et pêche	1 312	6,7	3,4	3,7
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique...	865	4,4	2,9	2,0
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	524	2,7	2,4	2,1
Fabrication de machines et équipements nca	654	3,3	2,0	1,2
Autres industries	1 228	6,2	10,2	9,5
Énergie	247	1,2	1,2	1,8
Construction	1 515	7,7	7,5	7,4
Commerce	2 650	13,5	13,8	12,7
Services aux entreprises	2 455	12,5	18,2	19,2
Services aux particuliers	1 369	7,0	8,1	8,9
Administration et enseignement	3 588	18,3	16,1	17,1
Santé et action sociale	3 243	16,5	14,2	14,4

Champ : au lieu de travail

Source : Insee, Recensement de la population 2011

l'ensemble de l'économie eurélienne, ont encore cédé du terrain. À l'inverse, les effectifs ont augmenté dans l'enseignement et le secteur social. Si le commerce reste relativement stable entre 2006 et 2011, 150 emplois ont récemment quitté le territoire suite à un mouvement de fusion de coopératives céréalières. En effet, ce rapprochement a entraîné la fermeture des deux précédents sièges sociaux situés à Bourges et Châteaudun, remplacés par un siège unique dans le Loiret.

Malgré une baisse de l'emploi dans l'agri-

culture de près de 13 %, le secteur reste très présent dans l'arrondissement : 6,7 % de l'emploi local contre moins de 4 % en moyenne départementale et régionale.

En 2013, le taux de chômage (*definitions*) s'établit à 9,8 % dans la zone d'emploi de Châteaudun, légèrement supérieur au niveau départemental (9,5 %). En lien avec la baisse de l'emploi, il a augmenté de 3,4 points depuis 2007, plus forte hausse parmi les zones d'emploi euréliennes.

Les jeunes âgés de moins de 25 ans ont été plus pénalisés par la crise dans la zone d'emploi qu'en moyenne départementale :

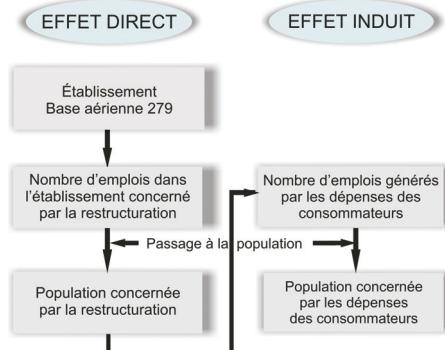
le nombre de chômeurs de cette tranche d'âge a crû de 15 % sur le territoire contre 9 % sur le département entre 2006 et 2011. Les personnes de 55 ans ou plus ont subi une hausse du chômage plus contenue dans la zone d'emploi que dans l'ensemble du département. ■

Méthodologie

L'objet de cette étude est d'estimer le nombre d'emplois liés au personnel quittant la base aérienne 279 de Châteaudun et d'évaluer la population des ménages concernés.

L'inscription territoriale de cette restructuration est estimée par l'addition de deux effets : l'effet direct et l'effet induit (figure 8).

8 Calcul de l'effet global



Une partie de l'étude est consacrée à l'effet des précédentes restructurations. La localisation géographique à la commune des personnes qui ont quitté la base entre 2007 et 2013 n'étant pas disponible, celle-ci est estimée à partir des informations du **recensement de la population** (RP). Dans cette partie de l'étude, seule l'inscription territoriale des personnels résidant dans l'arrondissement de Châteaudun est analysée.

Calcul de la population à partir de l'emploi au lieu de résidence : la population directement impactée est calculée à partir des informations sur la structure des ménages fournies par la base aérienne. La population induite est mesurée en multipliant les emplois induits par la taille moyenne des ménages d'au moins un actif (issu du recensement de la population). La population induite est estimée au niveau communal.

Définitions

Emploi ou effet direct : nombre de salariés de la base aérienne touchés par la restructuration (source base aérienne).

Emploi ou effet induit : nombre d'emplois créés par la consommation du personnel de la base aérienne et de leurs familles. C'est l'effet multiplicateur de toute activité économique. Les emplois induits sont calculés au lieu de travail (là où le service est offert) à partir des **déclarations annuelles des données sociales** (DADS) et des **tableaux entrées-sorties de la comptabilité nationale** (qui servent à déterminer le ratio de consommation des ménages dans la production d'un secteur d'activité). Par convention, les salariés liés à l'effet induit résident dans la commune où ils travaillent.

Taux de chômage : rapport (en pourcentage) entre une estimation du nombre de chômeurs et la population active estimée au lieu de résidence. La population active comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.

Champ

Toutes les cartes et la partie consacrée à la localisation des emplois et de la population impactée par la restructuration de la base aérienne en 2014 ont été réalisées à partir des informations disponibles sur les 95 militaires et civils gérés par la base aérienne et concernés par la restructuration.

Insee Centre

131, rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directeur de la publication
Dominique Perrin

Chef de projet
Benoit Bourges

Rédacteur en chef
Philippe Calatayud

ISSN 2416-9471
© Insee 2014

Bibliographie

- « Détachement Air 277 : un impact fort à Varennes-sur-Allier, plus limité ailleurs », *Insee Auvergne, La Lettre* n° 105, juin 2014.
- « L'établissement de la direction générale de l'armement de Bagneux : un impact limité sur l'emploi dans les Hauts-de-Seine comme à Paris », *Insee Île-de-France à la page* n° 354, avril 2011.
- « L'inscription territoriale du 517^e Régiment du train site de défense de Châteauroux-Déols et de la 12^e Base de soutien matériel du site de Neuvy-Pailloux », *Insee Centre Dossiers*, octobre 2009.

